



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du jeudi 16 mai 2013

Résolution: CA13 210170

Demander au conseil municipal d'adopter le Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de l'Île-des-Sœurs et du boulevard René-Lévesque (1131462008)

Il est proposé par le conseiller Alain Tassé

appuyé par la conseillère Andrée Champoux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De recommander au conseil municipal :

1. D'adopter, en vertu du premier paragraphe du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de l'Île-des-Sœurs et du boulevard René-Lévesque »;
2. DE mandater l'Office de consultation publique de Montréal de tenir très exceptionnellement les séances de consultation publique en juin et de demander le dépôt des mémoires en juillet.

40.01 1131462008

André Savard

Maire d'arrondissement suppléant

Caroline FISETTE

Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 21 mai 2013